

COMMUNIQUE DE PRESSE

Accompagner des groupes d'agriculteurs vers l'agro-écologie : l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse ouvre un appel à projets de 500 K€

Dans le cadre du plan Ecophyto II qui vise à réduire de moitié l'utilisation des pesticides d'ici 10 ans, l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse ouvre un appel à projets de 500 000 euros qui permettra de financer des projets d'animation pour accompagner des groupes d'agriculteurs vers l'agro-écologie.

Le [rapport 2015 sur l'état des eaux](#) de l'agence de l'eau indique que 150 pesticides différents sont retrouvés chaque année dans les rivières et dans les eaux souterraines, la pollution par les nitrates et les pesticides ne régresse pas. Réduire la pollution par les pesticides est donc une priorité majeure.

L'appel à projets ouvert par l'agence de l'eau s'adresse aux groupes d'agriculteurs et aux chambres d'agriculture, aux acteurs des filières économiques agricoles, aux collectivités territoriales et syndicats mixtes, aux établissements d'enseignement et de formation agricole, aux organismes et associations de développement agricole ainsi qu'aux bureaux d'études.

> Un taux d'aide allant jusqu'à 50% du coût du projet

L'agence de l'eau financera pendant un an jusqu'à **50% des frais de personnels chargés de conseiller et de former des groupes d'agriculteurs** qui souhaitent **réduire significativement l'utilisation de pesticides et s'engager dans l'agro-écologie**.

Lancé à l'automne 2015, le plan Ecophyto II prévoit une première réduction de 25% à l'horizon 2020 en s'appuyant sur la généralisation et l'optimisation des techniques actuellement disponibles. Puis, une réduction de 25% supplémentaires est programmée à l'horizon 2025.

Dans le cadre de cette première phase de réduction, l'appel à projets va permettre de **diffuser au plus grand nombre d'agriculteurs les résultats des réseaux expérimentaux sur la transition agro-écologique à bas niveau de pesticides**. Ce transfert de techniques économes en intrants privilégie l'animation de groupes d'agriculteurs pour une meilleure appropriation.

2016 est une année de transition et l'agence de l'eau mobilisera ainsi les crédits dédiés aux démarches locales Ecophyto II. Dès 2017, une feuille de route finalisée dans chaque région deviendra le seul cadre des appels à projets Ecophyto II.

Le dépôt des dossiers est ouvert jusqu'au 15 décembre 2016.

Informations et dossier téléchargeables sur www.eaurmc.fr/ECOPHYTO2

A propos de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - www.eaurmc.fr - [@SauvonsLeau](https://twitter.com/SauvonsLeau)

L'agence de l'eau est un établissement public de l'Etat dédié à la protection de l'eau et garant de l'intérêt général. Elle perçoit l'impôt sur l'eau payé par tous les usagers : ménages, collectivités, industriels, agriculteurs... Chaque euro collecté est réinvesti auprès des collectivités, industriels, agriculteurs et associations pour mettre aux normes les stations d'épuration, renouveler les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions par les pesticides et les nitrates, restaurer le fonctionnement naturel des rivières. L'agence de l'eau emploie 360 personnes et dispose d'un budget annuel d'environ 500 millions d'euros.

Contacts presse :

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse – Valérie Santini – 04 72 71 28 63 valerie.santini@eaurmc.fr

Agence Amalthea – Claire Faucon : 04 26 78 27 13 – cfaucon@amalthea.fr